

Intervention de Mme Catherine Aliquot-Vialat
Conseillère municipale groupe « J'aime St Pierre du Perray »
sur le point 2.2 « Compte Administratif 2023 »
du Conseil municipal du 30 mai 2024

Le Compte Administratif chaque année permet d'avoir une photo du réalisé l'année précédente. Lorsque je regarde la photo 2023 des comptes de la commune de St Pierre du Perray, j'ai le sentiment que l'histoire se répète, en pire.

Le budget global de la commune a été de 21,5 Millions d'€ :

- 15,5 Millions d'€ en fonctionnement
- 6 Millions d'€ en investissement

1- En Fonctionnement

Malgré des recettes de gestion en forte progression (le produit des impôts et Taxes est passé de 11 Millions d'€ à 12 Millions d'€, soit **1 Million d'€ supplémentaires ponctionnés sur les St Perrayens**), le **résultat de gestion de fonctionnement**, soit la différence entre les dépenses et les recettes est **quasiment nulle** : 12 332,87 €

Pour bien comprendre, c'est comme si une personne dont le budget mensuel est de 2000 € n'avait plus en poche à la fin du mois que 1,58 €. La totalité de l'argent récolté en 2023 a été dépensé.

Il ne reste dans les caisses fin 2023, après les restes à réaliser, que 527 291 € qui proviennent de l'excédent de l'année précédente issu, non pas d'économies, mais de la vente de patrimoine communal (CTM rue Clément Ader et un pavillon à Manuréva), ainsi que de la reprise du résultat de la Caisse des Ecoles.

Ce type de gestion ne permet pas de faire de virement à la section d'Investissement, qui de ce fait ne peut avancer qu'à coups d'emprunts successifs.

Une nouvelle fois, et nous tirons chaque fois la sonnette d'alarme, **nos dépenses de fonctionnement sont excessives et devraient être revues à la baisse.**

Si nous faisons un zoom sur le personnel par exemple, nous sommes passés de 161,69 ETP (Equivalents Temps Pleins) en 2022 à 170,56 ETP en 2023, soit environ **9 ETP supplémentaires**. Nous avons récupéré, depuis le 01 avril 2023, 6 agents de GPS avec les équipements sportifs, personnels dont nous assumons maintenant seuls les

augmentations de salaires et de charges. Et visiblement, 3 ETP ont été rajoutés. Et tout ceci malgré la sous-traitance de la Voirie à une société extérieure (coût 130 000 € à voir dans les charges à caractère général). Une grande partie de ces frais aurait pu être évitée.

Les charges à caractère général ont augmenté de 22,11% par rapport à 2022. Ce n'est pas du seul fait de l'inflation. Il faudrait des arbitrages dans les dépenses.

Il faudrait plus de vigilance sur les dépenses, car les impôts fonciers pèsent de plus en plus lourd sur les St Perrayens. Si on ne veut pas augmenter le prix des services, il faut baisser la dépense. C'est le contraire qui a été fait.

2- En investissement

Le **résultat net** en investissement, après les restes à réaliser, **de 611 284 ,97 € est insuffisant.**

Les recettes réelles d'investissement 2023 s'élèvent à 5 028 625 €, composées de dotations, subventions et de l'emprunt de 1,5 Million d'€.

Les subventions d'investissement représentent 2,8 Millions d'euros, mais il ne faut pas perdre de vue que **2,5 Millions** sur ces 2,8 Millions ont été reçus pour une seule fois de l'agglomération GPS en prévision de travaux de remise en état pour le Parc des Sports et le complexe Lachenal. En 2023, seulement 193 773 € (environ 200 000 €) ont été utilisés sur cette enveloppe. Il doit donc rester 2,3 Millions d'€ destinés à ces réhabilitations. Il faut sanctuariser ce montant, sinon, il sera impossible d'entretenir les équipements sportifs récupérés auprès de GPS.

Or là, le résultat final de 611 284 € est inférieur.

La subvention rattachée aux équipements sportifs a été engloutie dans tout autre chose. C'est inadmissible. Il faut exiger que ce compte soit renfloué dès 2024, pour permettre l'entretien nécessaire à la mise à disposition de nos habitants d'équipements sportifs en bon état pour les années à venir.

Au niveau des dépenses, il est nécessaire de faire plus d'arbitrages, prioriser les travaux, remettre à plus tard des investissements qui peuvent attendre. Là aussi en investissement, la commune dépense trop en regard de ses recettes et, dépensant trop aussi en fonctionnement, ne peut faire de virement à la section d'investissement.

C'est la fuite en avant, la cavalerie, où seul le recours à l'emprunt permet d'avancer. Mais cette méthode a ses limites. Le prêt de 1,5 Million d'€ contracté en 2023 a encore augmenté les charges financières de 22 161,19 €.

Les dépenses pour le **parc automobile** ont explosé : achat de 11 DACIA spring électriques made in China à 18 028 € pièce et de 2 C5 Aircross hybrides à 42 000 € pièce, soit au total **282 308 €**. C'est beaucoup sur une seule année.

En conclusion :

En 2023, la commune a trop dépensé en Fonctionnement.

En 2023, la commune a trop dépensé en Investissement au regard de ses capacités.

Le groupe majoritaire a « mangé » le budget versé par l'agglomération GPS dans le cadre de la CLECT prévu pour réhabiliter les équipements sportifs Parc des Sports et complexe Lachenal rétrocédés à la commune. Il est indispensable d'exiger la reconstitution de ce budget fléché. Avoir utilisé ce budget à d'autres fins est peut-être illégal, mais dans tous les cas moralement inacceptable, ce n'est pas respectueux des habitants qui attendent des équipements sportifs au niveau.